



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 23 MARS 2024 A SAINT-QUENTIN (02) PROCES-VERBAL

Nombre de clubs présents ou représentés : 47 clubs sur 366 clubs

Nombre de voix dont dispose l'assemblée : 175 voix sur 1157 voix

Comité de l'Aisne :

Fresnoy le Grand TT, Guignicourt CTT, Holnon TT, La Capelle TT, Laon ASPTT, Saint Quentin TT, Saint Quentin / Harly ASPTT, Soissons ASPTT, Venizel TT (9 clubs – 31 voix)

Comité du Nord :

Attiches ASTT, Croix ASVH, Lille Métropole TT, Lys Lille Métropole CP, Montigny en Ostrevent CTT, Pérenchies US, Roubaix AP, Saint Amand TT, Sin le Noble TT, Valenciennes USTT (10 clubs – 45 voix).

Comité de l'Oise :

Andeville PPC, Brenouille ATT, Breteuil WG TT, Cauffry TT, La Raquette Chaumontoise, Coudun SL, Crépy en Valois US, EPEV la tête et les jambes, Feuquières AP, Haut Tillois, Henonville CO, Lassigny TT, Longueil TT, Saintines ATT, Montchevreuil ASTT, Nogent sur Oise ZUP jeunes, Noyers Saint Martin ATT, Noyon TT, Saint Just en Chaussée ACLES, Senlis TT, Thourotte TT (21 clubs – 68 voix)

Comité du Pas-de-Calais :

Béthune Beuvry ASTT, Boulogne sur Mer ABCP, Marquise ASTT (3 clubs – 15 voix).

Comité de la Somme :

Fourdrinoy TT, Longueau ESC, Moreuil PPC, Villers Bretonneux PPC (4 clubs – 16 voix)

Membres du Conseil de ligue présents :

Jean-Marc ANDRE, Olivier BAUDRY, Christian BRIFFEUIL, Francis DAMAY, Jean-Pierre DELATTRE, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Sophie HENON, Patrick LUSTREMAN, Corinne MOLINS, Gérald OLIVARES, Michaël ZAKRZEWSKI

Secrétariat :

Benoît TRICOTEAUX

Début à 14 heures

Point n° 1 – Modification des statuts et du règlement intérieur

Nombre de voix dont dispose l'assemblée	175
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	155
OUI	155

Les modifications des statuts sont adoptées et applicables au 24 mars 2024

Point n° 2 – Modification du règlement intérieur

Nombre de voix dont dispose l'assemblée :	175
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	151
OUI	151

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées et applicables au 24 mars 2024

Fin à 16 heures

Patrick LUSTREMANT
Secrétaire général

Christian BRIFFEUIL
Président



PROJET